



Concours Contrats Doctoraux Campagne 2022

L'Ecole Doctorale 355 « Espaces, Cultures, Sociétés » organise son concours de Contrats Doctoraux « contingent classique » les **jeudi 30 juin et vendredi 1^{er} juillet 2022**. 10 contrats sont à attribuer pour 2022-2025.

Contexte

Dans le respect des textes réglementaires en vigueur, ce concours est réservé aux candidat.e.s titulaires d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation établissant l'aptitude à la recherche. Les projets de recherche soumis dans ce cadre doivent impérativement :

- être portés par un chercheur ou enseignant-chercheur titulaire d'une Habilitation à Diriger des Recherches et rattaché à l'ED 355.
- être soutenus et déposés par l'une des unités de recherche suivantes : CCI, CEREGE, CREDO, ESPACE, IDEMEC, IMAF, IRAA, IRASIA, IREMAM, LA3M, LAMES, LAMPEA, LEST, LIEU, LPED, MESOPOLHIS, CPAF-TDMAM, TELEMME.
- s'inscrire dans un ou plusieurs champs disciplinaires de l'ED, à savoir : Anthropologie ; Archéologie ; Architecture ; Cultures et Sociétés d'Asie ; Démographie ; Études romanes, Géographie ; Histoire ; Histoire de l'Art ; Mondes arabe, musulman et sémitique ; Préhistoire ; Sciences de l'Antiquité ; Sociologie ; Urbanisme et Aménagement du territoire.
- NB. Un porteur de projet ne pourra présenter plus d'un candidat.

Procédure

La sélection des projets et des candidat.e.s est opérée par le Conseil Scientifique de l'ED, sur dossier et sur audition, en partenariat avec les unités de recherche, selon le calendrier suivant :

- **1^{ère} étape** - Les candidat.e.s déposeront leur dossier auprès de l'unité de recherche à laquelle est rattaché.e leur directeur.trice presenti.e. Une pré-sélection sera effectuée au sein de chaque unité dans la limite d'un, voire exceptionnellement de 2, candidat.e.s.
- **2^e étape** - Les unités de recherche transmettront à l'ED, **le 13 juin 2022 au plus tard**, le dossier du.de la candidat.e sélectionné.e. Les dossiers complets doivent être transmis à l'ED par voie électronique, **en 1 seul fichier PDF**, à l'adresse suivante : stephanie.savidan@univ-amu.fr avec copie avec la direction de l'ED : sabine.luciani@univ-amu.fr.
- **3^e étape** - Les candidat.e.s dont les dossiers auront été transmis à l'ED dans les délais seront auditionné.e.s par le conseil Scientifique de l'ED le **jeudi 30 juin ou vendredi 1^{er} juillet 2022**.

Constitution des dossiers

Les dossiers adressés à l'ED doivent comporter les pièces suivantes :

- Projet de thèse (3 pages maximum - sans compter la bibliographie)
- CV du.de la candidat.e (2 pages maximum)
- Relevé de notes de Licence et de Master (Pour les M2 en cours de soutenance fournir les relevés de notes et le PV de soutenance. NB Les candidats devront avoir soutenu leur mémoire avant la transmission du dossier à l'ED).
- Lettre de motivation du.de la candidat.e
- Lettre de soutien du (ou des) directeur(s) pressenti(s)

Modalités de l'audition

Les auditions auront lieu **jeudi 30 juin et vendredi 1^{er} juillet 2022 à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme d'Aix-en-Provence entre 9H et 18H.**

Les candidats auront 15 min pour une présentation orale (diaporama possible) portant sur leur cursus et leur projet de thèse. Cette présentation sera suivie de 10 mn d'entretien avec le jury.

NB. Les diaporamas (facultatifs) doivent être envoyés **le 27 juin à minuit au plus tard** aux 2 adresses suivantes : stephanie.savidan@univ-amu.fr et sabine.luciani@univ-amu.fr

Pour information, les principaux éléments pris en compte dans la sélection des candidat.e.s figurent dans la grille jointe, accessible sur le site.

Communication des résultats

Les résultats du concours seront communiqués aux candidat.e.s par la directrice de l'ED dans les deux jours qui suivent l'audition. Les lauréats devront, par retour de courriel, confirmer leur accord. Ils seront invités à remplir sans délai un dossier d'installation qui permettra la mise en place de leur contrat doctoral à la rentrée 2021.

Informations complémentaires

Des informations sur les laboratoires d'accueil et les thèses en cours sont disponibles sur le site de l'ED : <https://ecole-doctorale-355.univ-amu.fr>

Pour plus de précisions, merci de contacter

- Stéphanie Savidan, assistante de l'ED : stephanie.savidan@univ-amu.fr
- Laetitia Roux-Luzi, gestionnaire de scolarité : laetitia.roux-luzi@univ-amu.fr